

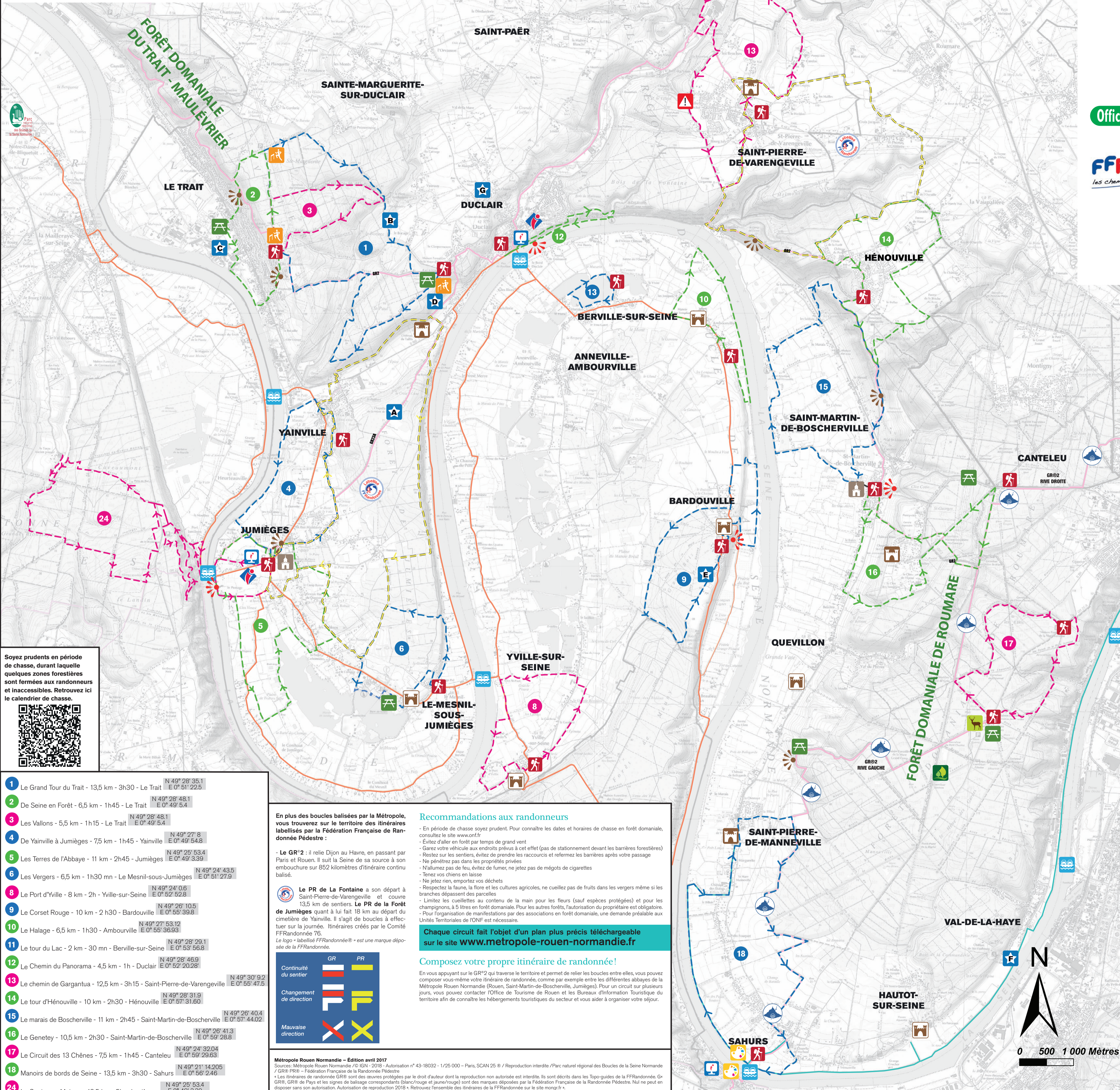
Entre Seine et forêts

18 circuits de randonnée de 2 à 20 km

Territoire ouest de la Métropole Rouen Normandie
Boucles de Roumare, d'Anneville et de Jumièges

Document réalisé avec le concours :

- du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normandie
- de l'Office National des Forêts
- de la Fédération Française de Randonnée
- de Rouen Normandie Tourisme & Congrès



Soyez prudents en période de chasse, durant laquelle quelques zones forestières sont fermées aux randonneurs et inaccessibles. Retrouvez ici le calendrier de chasse.

- 1 Le Grand Tour du Trait - 13,5 km - 3h30 - Le Trait N 49° 28' 35,1
E 0° 51' 22,5
- 2 De Seine en Forêt - 6,5 km - 1h45 - Le Trait N 49° 28' 48,1
E 0° 49' 5,4
- 3 Les Vallons - 5,5 km - 1h15 - Le Trait N 49° 28' 48,1
E 0° 49' 5,4
- 4 De Yainville à Jumièges - 7,5 km - 1h45 - Yainville N 49° 27' 8
E 0° 49' 54,8
- 5 Les Terres de l'Abbaye - 11 km - 2h45 - Jumièges N 49° 26' 53,4
E 0° 49' 3,39
- 6 Les Vergers - 6,5 km - 1h30 mn - Le Mesnil-sous-Jumièges N 49° 24' 43,5
E 0° 51' 27,9
- 8 Le Port d'Yville - 8 km - 2h - Yville-sur-Seine N 49° 24' 0,6
E 0° 52' 52,8
- 9 Le Corset Rouge - 10 km - 2 h30 - Bardouville N 49° 26' 10,5
E 0° 55' 39,8
- 10 Le Halage - 6,5 km - 1h30 - Ambourville N 49° 27' 53,12
E 0° 55' 36,93
- 11 Le tour du Lac - 2 km - 30 mn - Berville-sur-Seine N 49° 28' 29,1
E 0° 53' 56,8
- 12 Le Chemin du Panorama - 4,5 km - 1h - Duclair N 49° 28' 48,9
E 0° 52' 20,28
- 13 Le chemin de Gargantua - 12,5 km - 3h15 - Saint-Pierre-de-Varengeville N 49° 30' 9,2
E 0° 55' 47,5
- 14 Le tour d'Hénouville - 10 km - 2h30 - Hénouville N 49° 28' 31,9
E 0° 57' 31,60
- 15 Le marais de Boscherville - 11 km - 2h45 - Saint-Martin-de-Boscherville N 49° 26' 40,4
E 0° 57' 44,02
- 16 Le Genetey - 10,5 km - 2h30 - Saint-Martin-de-Boscherville N 49° 26' 41,3
E 0° 59' 28,8
- 17 Le Circuit des 13 Chênes - 7,5 km - 1h45 - Canteleu N 49° 24' 32,04
E 0° 59' 29,63
- 18 Manoirs de bords de Seine - 13,5 km - 3h30 - Sahurs N 49° 21' 14,205
E 0° 56' 2,46
- 24 La Sente aux Moines - 19,5 km - 5h - Jumièges N 49° 25' 53,4
E 0° 49' 3,39

En plus des boucles balisées par la Métropole, vous trouverez sur le territoire des itinéraires labellisés par la Fédération Française de Randonnée Pédestre :

Le GR®2, il relie Dijon au Havre, en passant par Paris et Rouen. Il suit la Seine de sa source à son embouchure sur 852 kilomètres d'itinéraire continu balisé.

Le PR de la Fontaine a son départ à Saint-Pierre-de-Varengeville et couvre 13,5 km de sentiers. **Le PR de la Forêt de Jumièges** quant à lui fait 18 km au départ du cimetière de Yainville. Il s'agit de boucles à effectuer sur la journée. Itinéraires créés par le Comité FFRandonnée 76.

Le logo « labellisé FFRandonnée® » est une marque déposée de la FFRandonnée.

Continuité du sentier	GR	PR
Changement de direction		
Mauvaise direction		

Métropole Rouen Normandie - Édition avril 2017
Sources: Métropole Rouen Normandie / IGN - 2016 - Autorisation n° 43-18032 - 1/25 000 - Paris, SCAN 25 ® / Reproduction interdite / Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normandie / GR® PR® - Fédération Française de la Randonnée Pédestre

« Les itinéraires de randonnée GR® sont des œuvres protégées par le droit d'auteur dont la reproduction non autorisée est interdite. Ils sont décrits dans les Topo-guides de la FFRandonnée. G-GR®, GR® de Pays et les signes de balisage correspondants (bleu/rouge et jaune/rouge) sont des marques déposées par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre. Nul ne peut en disposer sans son autorisation. Autorisation de reproduction 2018 » Retrouvez l'ensemble des itinéraires de la FFRandonnée sur le site www.ffrandonnee.fr.

« Pour tout renseignement sur les itinéraires GR® reproduits, veuillez contacter le Comité FFRandonnée de Seine-Maritime. E-mail : contact@rand76.fr ».

Recommandations aux randonneurs

- En période de chasse soyez prudent. Pour connaître les dates et horaires de chasse en forêt domaniale, consultez le site www.ouf.fr
- Évitez d'aller en forêt par temps de grand vent
- Garez votre véhicule aux endroits prévus à cet effet (pas de stationnement devant les barrières forestières)
- Restez sur les sentiers, évitez de prendre les raccourcis et refermez les barrières après votre passage
- Ne pénétrez pas dans les propriétés privées
- N'allumez pas de feu, évitez de fumer, ne jetez pas de mégots de cigarettes
- Tenez vos chiens en laisse
- Ne jetez rien, emportez vos déchets
- Respectez la faune, la flore et les cultures agricoles, ne cueillez pas de fruits dans les vergers même si les branches dépassent des parcelles
- Limitez les cueillettes au contenu de la main pour les fleurs (sauf espèces protégées) et pour les champignons, à 5 litres en forêt domaniale. Pour les autres forêts, l'autorisation du propriétaire est obligatoire.
- Pour l'organisation de manifestations par des associations en forêt domaniale, une demande préalable aux Unités Territoriales de l'ONF est nécessaire.

Chaque circuit fait l'objet d'un plan plus précis téléchargeable sur le site www.metropole-rouen-normandie.fr

Composez votre propre itinéraire de randonnée!

En vous appuyant sur le GR®2 qui traverse le territoire et permet de relier les boucles entre elles, vous pouvez composer vous-même votre itinéraire de randonnée, comme par exemple entre les différentes abbayes de la Métropole Rouen Normandie (Rouen, Saint-Martin-de-Boscherville, Jumièges). Pour un circuit sur plusieurs jours, vous pouvez contacter l'Office de Tourisme de Rouen et les Bureaux d'Information Touristique du territoire afin de connaître les hébergements touristiques du secteur et vous aider à organiser votre séjour.

Légende

- Départ du circuit
- Parcours sportif / de jogging
- Passage délicat
- Bureau d'information touristique
- Borne d'information touristique
- Site « Impressionniste »
- Abbaye
- Château / Manoir visitable
- Château / Manoir visible
- Table d'orientation et de lecture du paysage
- Panorama
- Arboretum
- Parc animalier
- Aire de pique-nique
- Bac de Seine
- Maison du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normandie
- Curiosité
- A: Chapelle de la Mère de Dieu
- B: Pin de la Haye des Perques
- C: Chêne vert
- D: Chêne Saint-Paul
- E: Le chêne des lacs
- F: Colonne Napoléon
- G: La Cour du Mont

Circuit de randonnée (dashed line)

Route des fruits (solid line)

GR® (solid line)

Chemin Saint-Michel (dashed line)

Véloroute (dashed line)

PR® (dashed line)

PETIT-COURONNE

Balisage

Les pictogrammes et figurant sur la carte situent les points de départ des circuits de randonnée et des parcours sportifs. Chaque point de départ offre des possibilités de stationnement. Des totems d'information y sont implantés. Pour parcourir le circuit, suivez les marques de peinture et les balises de couleur correspondante.

- Bonne direction
- Tourner à droite
- Tourner à gauche
- Mauvaise direction
- Mauvaise direction
- Mauvaise direction

0 500 1 000 Mètres